

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1033

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Douteuse lumière

Madame Hersch prend la défense de Madame Kopp... A priori, je trouverais la chose plutôt sympathique: une femme prend la défense d'une autre femme attaquée de tous côtés et lâchée par presque tous les siens...

De fait, parmi les quinze contributions publiées dans le livre (*Rechtsstaat im Zwielficht / Elisabeth Kopp's Rücktritt*). L'Etat de droit dans une lumière douteuse / La démission d'E.K.), quelques-unes retiennent l'attention, éventuellement gagnent le coeur, sinon la raison. Par exemple celle de Fritz Baumann, 97 ans (!), intitulée: «Trois fois bravo pour Elisabeth Kopp».

Celle de Pierre Arnold, ancien directeur de la Migros et de l'hebdomadaire *Construire*, donne à réfléchir. Que dit-il ? Analysant ce quatrième pouvoir qu'est aujourd'hui la presse, il montre qu'en cette occasion comme en quelques autres, certains journaux n'ont pas hésité à se prononcer sur une affaire sub judice (ce qui ne serait pas toléré en Angleterre, me dit-on) et à déclarer coupable une accusée, présumée innocente jusqu'à preuve du contraire.

Et ce n'est pas moi qui le querellerai sur ce point, occupé que je suis à réunir des documents pour une exposition en l'honneur d'André Bonnard: je n'ai pas oublié que voici près de quarante ans, je cherchais en vain — je n'étais pas le seul — à faire paraître un article pour la défense de mon vieux maître, traîné partout dans la boue...

«Tous jugements universels sont lâches et dangereux !» écrivait Montaigne. Or c'est bien de quoi se rendent coupables plusieurs des signataires, et non des moindres: ils attaquent la presse, les journaux, la radio, la télévision.

Hans-Georg Lüchinger, conseiller national, va plus loin (et dans un autre sens moins loin ?): il laisse entendre que ce sont les «Rouges» et les «Verts» qui sont à l'origine d'une campagne systématique de diffamation et de calomnie. Et de citer la radio (dont j'ai peine à croire qu'elle n'ait donné qu'un son de cloche) et, notamment, le *Tages-Anzeiger* (dont j'ai peine à croire qu'il soit l'organe des gauchistes avoués ou camouflés). En revanche, il ne cite pas la NZZ, dont je me persuade qu'à tout le

moins elle a dû tenir la balance égale. Ou alors, si elle ne l'a pas fait, il conviendrait de se demander pourquoi. A propos du *Tages-Anzeiger*: notons que voici quelques années, avec de meilleures raisons ce me semble, Anne Cunéo lui reprochait son manque d'objectivité au détriment des jeunes manifestants zurichois.

D'autres ne semblent pas connaître les sages principes de méthode que Madame Hersch enseignait à n'en pas douter: ils ne citent pas leurs sources. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat neuchâtelois, cite deux extraits de presse, sans dire d'où il les tire: l'*Express* ou *VO-Réalités* ? Gustave Barbey, avocat et prési-

dent de la Fondation Baur, cite un titre fracassant: «Nous réclamons la tête de Madame Kopp» — tiré du *Matin* ? du *Bund* ? du *Journal de Genève* ? ou de l'*Arbeiterzeitung* ? Nous n'en savons rien !

Rudolf Friedrich, ancien conseiller fédéral, croit pouvoir accuser quant à lui les médias: 1. de manipuler les élections; 2. de donner une «vision d'horreur» des catastrophes nucléaires, quand la question des centrales vient sur le tapis. Ceci nous place devant l'alternative suivante: dans le premier cas, comme Monsieur Friedrich a été élu au Conseil fédéral, il faut donc conclure ou que les médias n'ont pas l'influence qu'il leur prête ou qu'ils ont fait campagne pour lui... Il en va de même dans le second cas, chaque fois qu'une initiative anti-nucléaire a été repoussée... ■

COURRIER

De l'ordre des évangiles

A propos du carnet de Jeanlouis Cornuz intitulé «Tempête dans un bénitier» (DP 1032).

«Les bras m'en tombent» écrit M. Cornuz. Dommage que sa plume ne soit tombée avec. Cela nous aurait épargné un morceau de bravoure d'amalgame pour le moins simplificateur allant du Cambodge à Barrigue en passant par un rouge-gorge, Montesquieu et mon édito de la Feuille paroissiale de la Sallaz, le tout en moins de cinquante lignes !

On aurait pu s'attendre à ce que quelqu'un soucieux d'information se renseigne un peu avant d'écrire. Mais las ! Or donc quelques précisions:

1. La quasi totalité des théologiens sont depuis plus de quarante ans d'accord de dire que l'Evangile de Marc est le premier sur le plan chronologique. Il ne fait question pour personne que Matthieu et Luc se sont largement inspirés de lui pour écrire leur Evangile. L'ordre des livres bibliques est une décision de l'Eglise ancienne, et non des auteurs des textes.

2. A peu près la même majorité de théologiens voient dans le verset 8 la finale originale de cet Evangile. Les premiers

indices pour cela remontent au début du II^e siècle déjà. On ne compte pas moins de quatre versions différentes, reconnues officiellement, que l'on trouvera par exemple dans la TOB (traduction œcuménique de la Bible), et cela depuis le Haut Moyen-Age.

Déjà à l'époque la fin abrupte de Marc dérangeait certains chrétiens bien pensants et bien intentionnés, qui cherchèrent à l'adoucir en faisant un résumé des conclusions des trois autres Evangiles. Manifestement, ces réactions existent encore. Mais l'hypothèse d'une conclusion perdue de Marc n'a pour elle que peu d'arguments.

3. Il est plus intéressant à mon avis de partir de l'idée que cette conclusion est la bonne et de s'y confronter. Non pas pour faire «tomber les bras» des lecteurs, plus ou moins informés ou attentifs, mais pour rendre à la foi des disciples en la résurrection une dimension importante chez Marc: la peur et l'incompréhension de Dieu. Marc fourmille de détails de ce genre. Cette dimension-là de la foi me paraît être intéressante pour nous aujourd'hui.

Mais là, on entre en matière sur le contexte de cet article et de cette information, sans lequel il ne saurait être compris correctement. Ce n'est manifestement pas l'intérêt de M. Cornuz, malgré le courage de rouge-gorge... Dommage.

Serge Fornerod
Lausanne